

Les métiers de la culture : des situations très contrastées

Les caractéristiques sociodémographiques

Des situations très différentes coexistent parmi les personnes occupant un emploi culturel, du point de vue de l'âge, du sexe ou du diplôme.

Âgée en moyenne de près de 42 ans, la population exerçant une telle profession est plus âgée d'un an et demi que la moyenne des actifs en emploi en Picardie (figure 1). Néanmoins les différences sont nombreuses selon le métier.

Conséquence d'une formation initiale plus longue, les architectes et les cadres et techniciens de la conservation comptent les plus faibles parts de moins de 35 ans et les parts les plus élevées de plus de 55 ans. La profession d'architecte, déjà faiblement représentée dans la région, risque ainsi d'être marquée par des difficultés de renouvellement dans les prochaines années. À l'inverse, parmi les cadres, techniciens et ouvriers des spectacles, les plus jeunes sont plus représentés que les plus âgés (figure 2). Ces métiers sont plus fréquemment exercés après 60 ans. Le statut de travailleur indépendant ou employeur, 3,5 fois plus fréquent ici que parmi l'ensemble des actifs en emploi, ainsi que les conditions d'exercice de ces professions rendent plus souples les règles de mise en retraite (figure 3).

En Picardie comme en France, les emplois culturels sont globalement un peu plus souvent occupés par des hommes que l'ensemble des emplois. À tous les âges, la part des femmes est moindre, laissant

supposer une continuité de la situation présente dans les années à venir (figure 3). Les hommes sont également plus représentés dans ces métiers que l'ensemble des actifs de même sexe en emploi, alors que les femmes le sont moins.

Mais la répartition entre hommes et femmes est très variable selon les professions : de 24 % parmi les métiers de soutien au spectacle, la présence des femmes atteint 76 % parmi les cadres et techniciens de la documentation et de la conservation. Les métiers du patrimoine et d'enseignement des arts hors établissements scolaires sont les

seuls à être majoritairement exercés par des femmes (figure 4).

Le niveau de diplôme est en moyenne plus élevé que dans l'ensemble de la population en emploi, mais là aussi, les différences sont grandes entre les professions. L'exercice de métiers tels qu'architecte ou conservateur du patrimoine requiert un diplôme de l'enseignement supérieur parmi les plus élevés, alors que les métiers d'art nécessitent un savoir-faire souvent acquis hors d'un cursus scolaire, après une formation initiale plus courte (figure 5). ■

1 Un âge moyen entre 36 et 49 ans selon les métiers

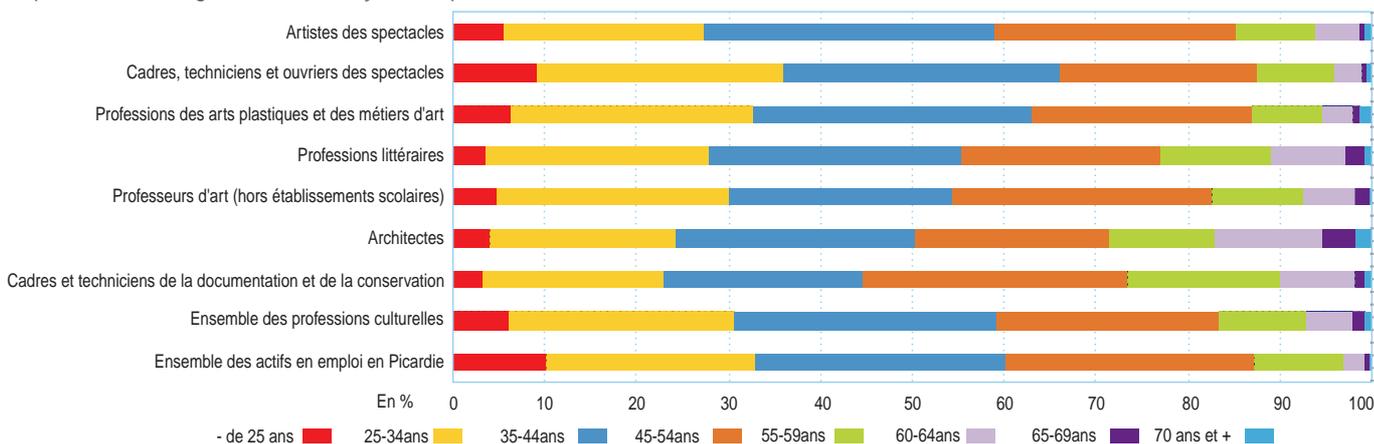
Âge moyen des actifs exerçant une profession culturelle

Professions culturelles	Âge moyen
Architectes salariés	36,1
Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles	39,8
Professions des arts plastiques et des métiers d'art	40,8
Artistes des spectacles	42,2
Professeurs d'art (hors établissements scolaires)	42,2
Professions littéraires	43,3
Cadres et techniciens de la documentation et de la conservation	45,3
Architectes libéraux	48,6
Ensemble des professions culturelles	41,8
Ensemble des actifs en emploi en Picardie	40,5

Source : Insee, recensement de la population 2011

2 De grandes différences selon les métiers

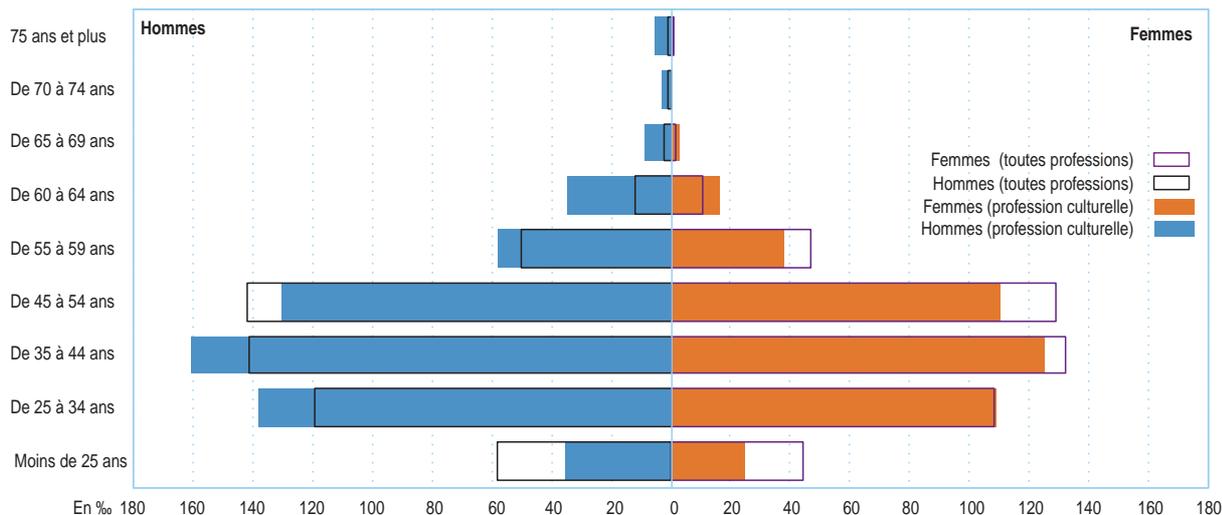
Répartition selon l'âge des actifs exerçant une professions culturelles en Picardie



Source : Insee, recensement de la population 2011

3 Des métiers plus souvent exercés après 60 ans

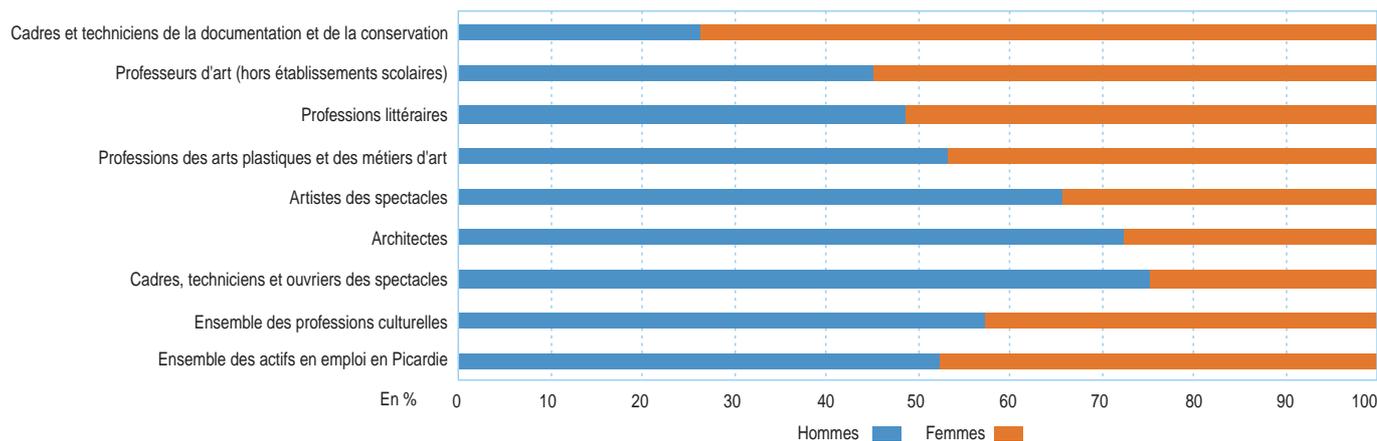
Âge et sexe des actifs exerçant une profession culturelle



Source : Insee, recensement de la population 2011

4 Plus de femmes dans les professions littéraires ou d'enseignement, plus d'hommes dans les métiers techniques et d'ingénierie

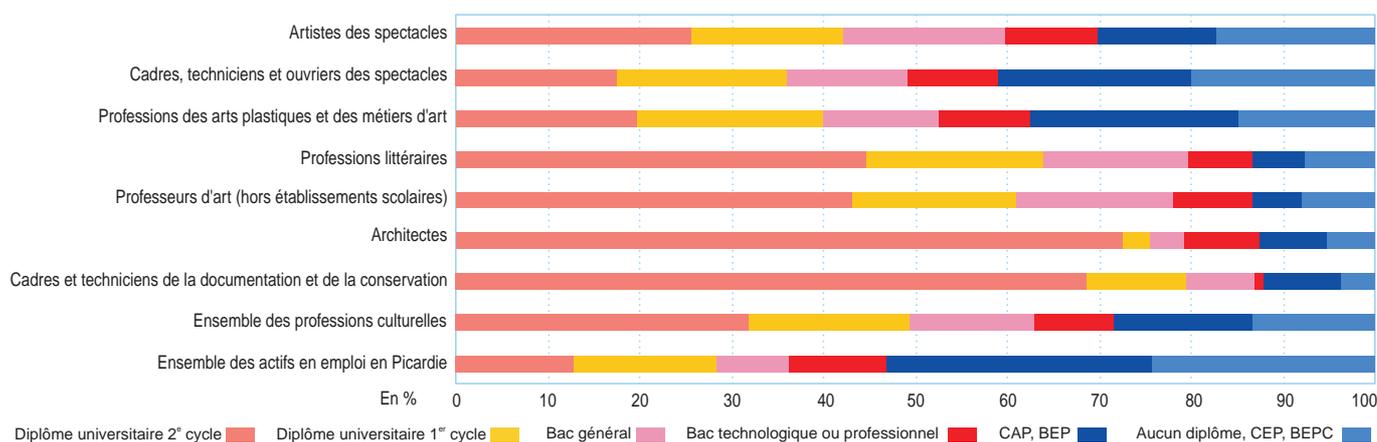
Répartition selon le sexe des actifs exerçant une professions culturelles



Source : Insee, recensement de la population 2011

5 Une répartition différente selon que le métier exercé requiert un niveau de diplôme élevé ou un apprentissage pratique

Répartition selon le diplôme et la professions en Picardie



Source : Insee, recensement de la population 2011

Les conditions d'emploi

Les conditions d'emploi des actifs exerçant un métier culturel se différencient sur plusieurs aspects, de celles de l'ensemble des actifs en emploi dans la région.

Un tiers des premiers ne sont pas salariés et sont le plus souvent travailleurs indépendants, alors que les non-salariés représentent 9 % de l'ensemble des actifs en emploi. Les contrats à durée déterminée sont également plus répandus. Lorsqu'il exerce une profession culturelle, un salarié sur quatre travaille dans le cadre d'un contrat à durée limitée, ils sont un sur dix dans l'ensemble des salariés actifs en Picardie. Les formes de travail précaire telles que l'intérim ou les emplois jeunes sont peu fréquentes, présentes à hauteur de 2 % des emplois culturels, en moindre part que parmi l'ensemble des actifs en emploi. Enfin, la moitié des emplois culturels sont exercés en contrat à durée indéterminée, les trois quarts le sont dans l'ensemble des emplois pourvus dans la région (figure 6).

Le travail à temps partiel est plus répandu que parmi l'ensemble des actifs et fortement corrélé aux conditions d'emploi. 22 % des actifs ayant un emploi culturel l'exercent à temps partiel, soit quatre points de plus que l'ensemble des actifs travaillant dans la région (figure 7).

Mais là encore, les différences sont grandes selon les professions. La part des actifs employés à temps partiel s'échelonne entre 11 % des architectes et 43 % des artistes des spectacles.

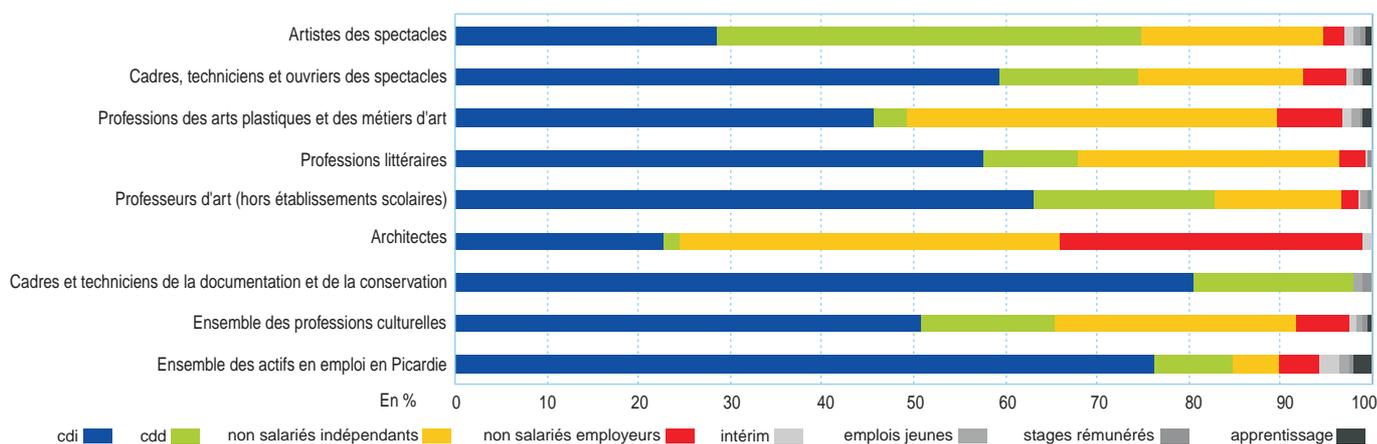
Les professions culturelles sont plus fréquemment exercées à temps de travail réduit alors que les hommes y sont majoritaires, il s'agit là d'une spécificité de ces métiers, en Picardie comme en France. Dans l'ensemble de la population en emploi, l'activité à temps partiel concerne en effet plus souvent les femmes. Les métiers de cadres et techniciens de la documentation et de la conservation sont les seuls où la part des femmes parmi les actifs employés à

temps partiel, dépasse celle de l'ensemble des actifs en emploi en Picardie. Les artistes et les cadres, techniciens et ouvriers des spectacles, ainsi que les architectes, exerçant à temps partiel sont ainsi majoritairement des hommes.

Les conditions d'emploi des actifs à temps partiel apparaissent très différentes de celles des actifs à temps complet. Pour chacune de ces professions, à l'exception des architectes, les contrats à durée de travail limitée sont plus fréquents parmi les actifs à temps partiel. Dans l'ensemble, 40 % d'entre eux exercent sous cette forme de contrat, alors qu'ils sont seulement 9 % parmi les actifs à temps complet ; à l'inverse le contrat à durée indéterminée concerne 29 % des actifs à temps de travail réduit et 55 % de ceux à temps complet. Parmi les architectes, 71 % exerçant à temps partiel le font en tant que travailleur indépendant (figures 8 et 9). ■

6 Des conditions d'emploi très différentes selon les métiers

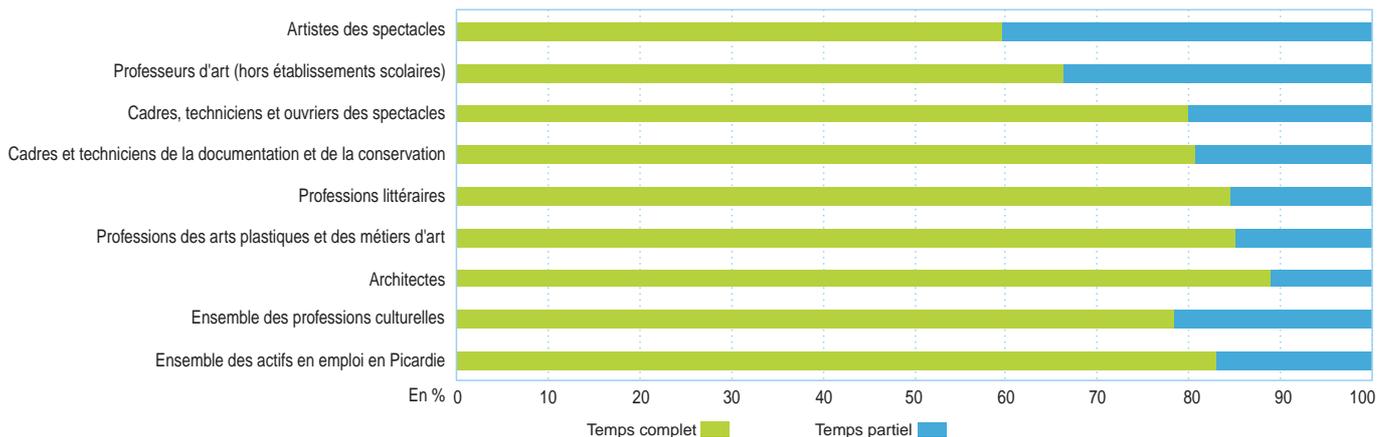
Répartition des actifs exerçant une profession culturelle selon les conditions d'emploi



Source : Insee, recensement de la population 2011

7 Plus de temps partiel parmi les artistes des spectacles

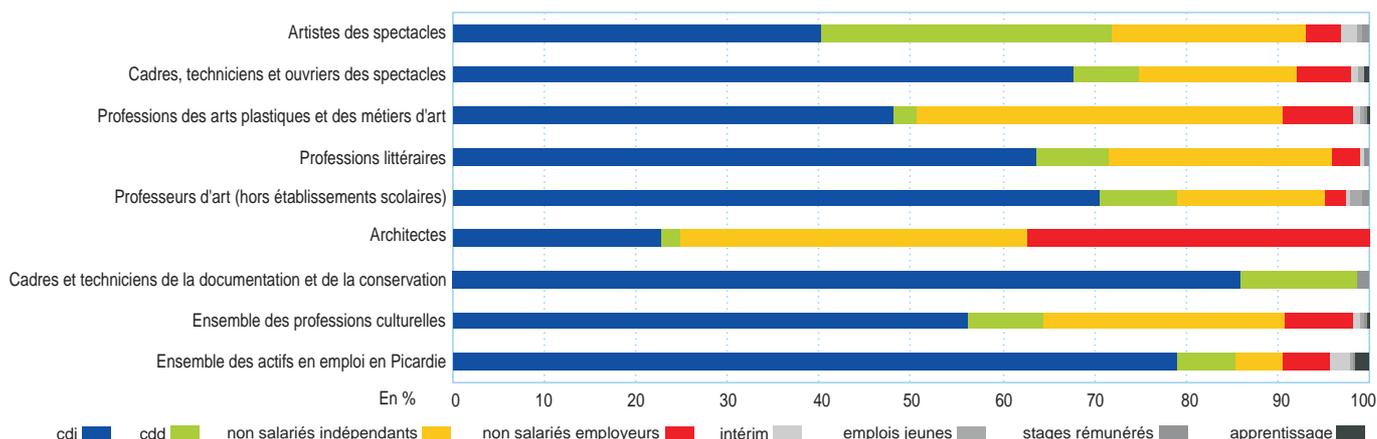
Répartition des actifs exerçant une profession culturelle selon le temps de travail



Source : Insee, recensement de la population 2011

8 De nombreux non salariés parmi les architectes

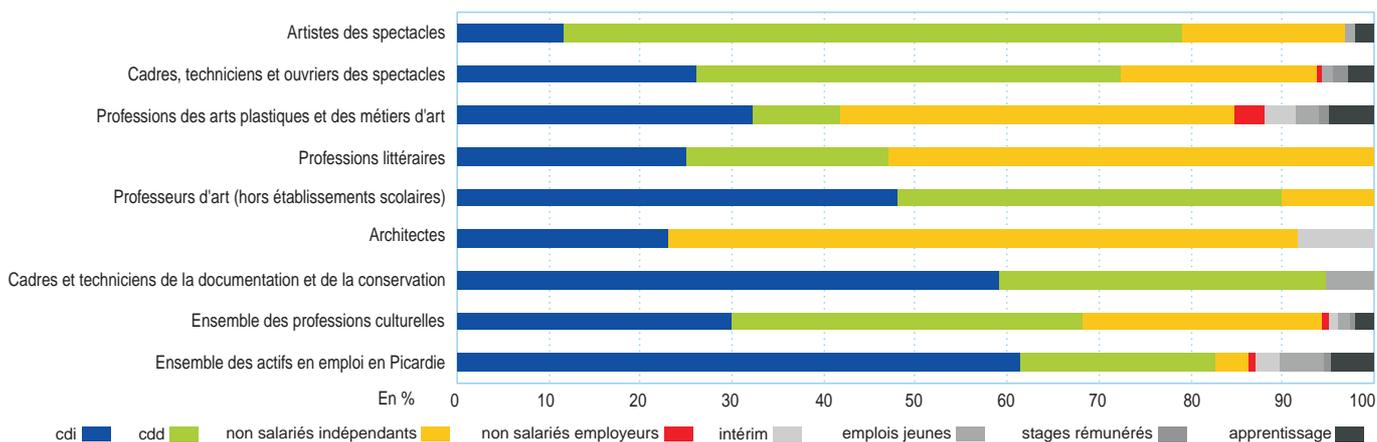
Répartition selon les conditions d'emploi, des actifs exerçant une profession culturelle et travaillant à temps complet



Source : Insee, recensement de la population 2011

9 Plus de précarité parmi les personnes travaillant à temps partiel

Répartition selon les conditions d'emploi, des actifs exerçant une profession culturelle et travaillant à temps partiel



Source : Insee, recensement de la population 2011